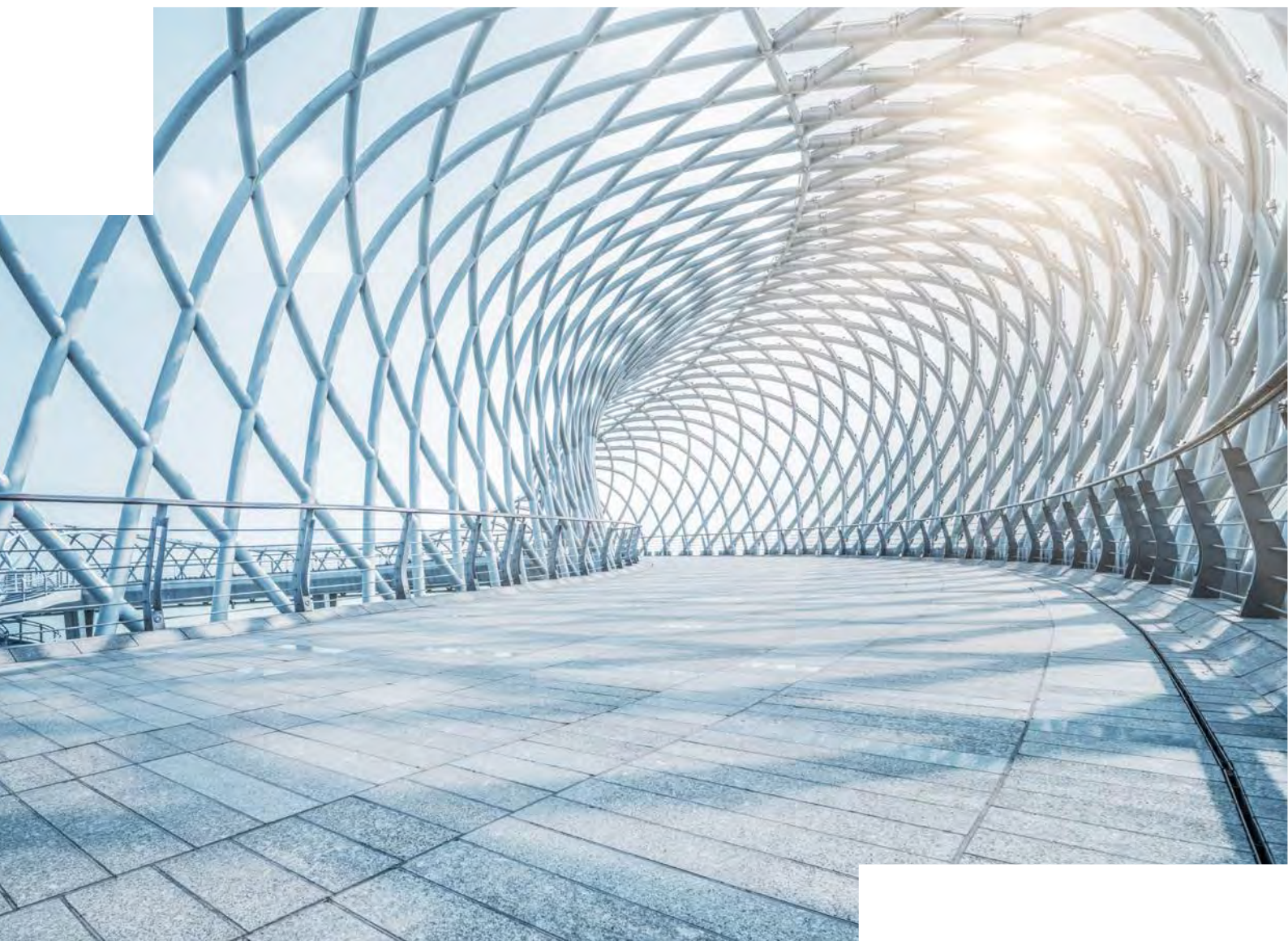


# Les obligations convertibles en bref



# L'argumentaire en faveur des obligations convertibles

## Les obligations convertibles combinent les avantages des actions et des obligations

### Potentiel de hausse

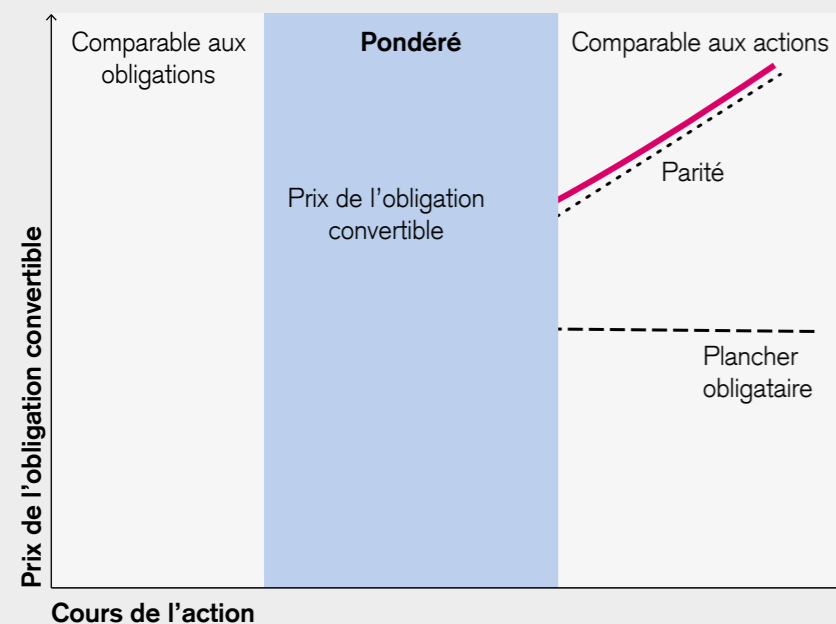
Lorsque le cours de l'action sous-jacente augmente, les obligations convertibles peuvent capter une partie de l'appréciation du capital.



### Protection contre la baisse

Lorsque le cours de l'action sous-jacente diminue, les obligations convertibles continuent d'offrir les avantages associés aux obligations tels que le paiement d'intérêts (coupons) et le remboursement du capital à l'échéance de l'obligation.

## Différents profils d'obligations convertibles



## Que sont les obligations convertibles?

Les obligations convertibles sont des obligations d'entreprises assorties d'une option intégrée donnant aux investisseurs le droit de les convertir en actions de la société sous-jacente. Les obligations convertibles combinent donc les caractéristiques des obligations (dette) et des actions (capitaux propres). Comme les obligations classiques, les obligations convertibles ont une durée déterminée, au terme de laquelle l'investisseur a droit au remboursement du capital. La différence est que, contrairement aux obligations classiques, les obligations convertibles profitent également des mouvements haussiers des actions sous-jacentes grâce au droit de conversion intégré.

Lorsque les marchés sont à la hausse, la valeur de la composante option augmente, tout comme la sensibilité de l'obligation convertible à la variation du cours de l'action (le prix de l'obligation convertible se rapproche de la parité). En revanche, lorsque les marchés sont à la baisse, le prix de l'obligation convertible se rapproche de la valeur de l'obligation d'entreprise sous-jacente (son prix se rapproche du plancher obligataire). Dans le segment équilibré, le gain est particulièrement asymétrique, car la valeur d'une obligation convertible est davantage sensible à une hausse qu'à une baisse équivalente du cours de l'action.

## Univers d'investissement des obligations convertibles

Les premières obligations convertibles au monde ont été émises au XIX<sup>e</sup> siècle aux Etats-Unis pour financer la construction de voies de chemin de fer. Aujourd'hui, le marché des obligations convertibles est diversifié à l'échelle mondiale, et la majorité des émetteurs sont des moyennes et grandes entreprises des secteurs à forte croissance tels que les technologies de l'information, l'industrie et les sociétés pharmaceutiques. Si certains émetteurs sollicitent plusieurs fois ce marché, beaucoup d'entre eux ne le font qu'une ou deux fois. Cela fait des obligations convertibles un univers très dynamique du point de vue de sa composition régionale et sectorielle.

Le marché américain se taille la part du lion dans l'univers mondial des obligations convertibles, avec un peu moins de 65%, suivi par l'Europe (environ 22%). En février 2021, le marché mondial des obligations convertibles a atteint un volume record de plus de 490 mia USD offrant ainsi un éventail attrayant d'opportunités d'investissement très variées.

## Pourquoi opter pour les obligations convertibles?

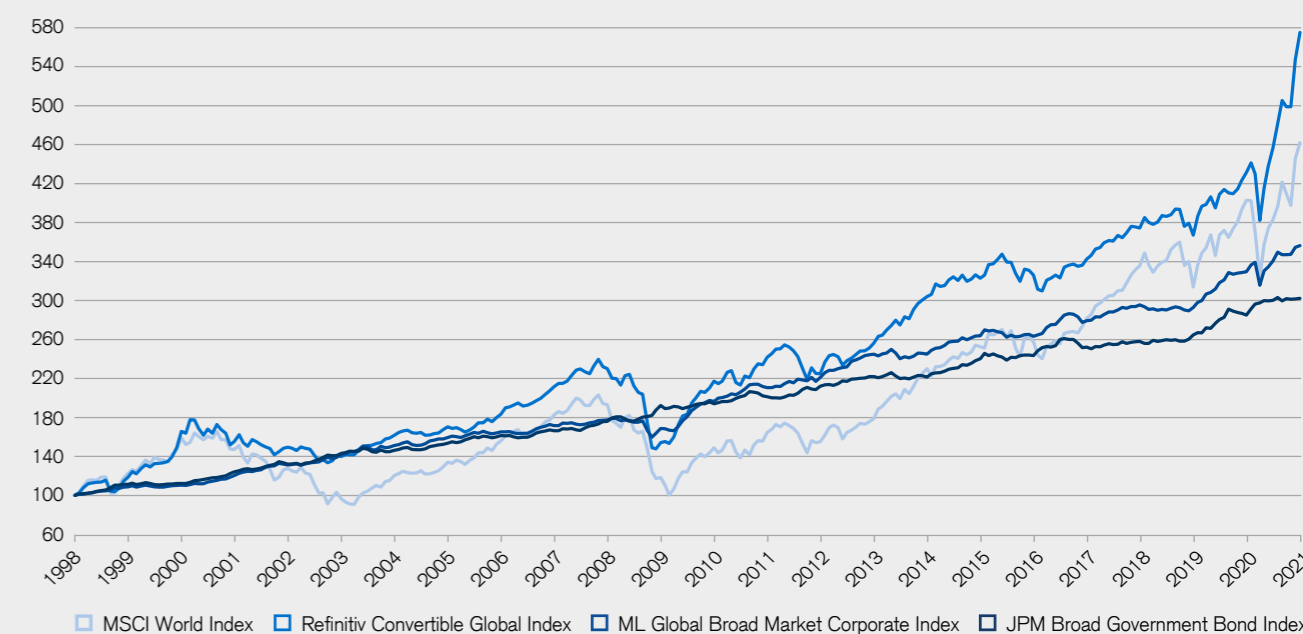
Si les rendements potentiels des stratégies obligataires ordinaires sont actuellement limités en raison du contexte général de faiblesse des taux, les obligations convertibles profitent, elles, des gains enregistrés par les marchés boursiers. Au cours des 20 dernières années, les obligations convertibles, telles que mesurées par l'indice Refinitiv Global Convertible Index, ont considérablement surpassé les marchés obligataires et boursiers classiques. La performance des obligations convertibles s'est particulièrement distinguée lors des corrections exceptionnelles sur les marchés et des reprises ultérieures. Avec un rendement annualisé de +7,9%, les obligations convertibles ont surpassé les rendements générés par les actions mondiales, tout en affichant une volatilité nettement plus faible.

## Obligations convertibles et allocation des actifs

L'inclusion d'obligations convertibles à un portefeuille mixte peut contribuer à réduire le

risque du portefeuille sans modifier le rendement escompté ou à augmenter le rendement escompté sans augmenter le risque. Cet effet de diversification des risques est fortement influencé par la faible corrélation des obligations convertibles mondiales aux obligations d'Etat et d'entreprises mondiales. De plus, le risque du portefeuille peut être réduit, car la volatilité des obligations convertibles mondiales est plus faible que celle des actions. Toutefois, les investisseurs doivent clairement définir leurs attentes lorsqu'ils décident d'ajouter des obligations convertibles à leur portefeuille, car le profil risque/rendement peut varier considérablement en fonction de la stratégie sous-jacente (obligataire, équilibrée, actions). Du fait de leur complexité structurelle, les obligations convertibles nécessitent une gestion active de l'allocation des actifs. Ce ne sont pas les obligations convertibles en elles-mêmes qui feront fonctionner la stratégie, mais la façon dont elles sont gérées pour atteindre un objectif d'investissement particulier.

## Surperformance des obligations convertibles par rapport aux obligations et aux actions classiques (1997-2020)



Classe d'actifs	Rendement par an	Volatilité
Actions mondiales	+6,9%	14,5%
<b>Obligations convertibles mondiales</b>	<b>+7,9%</b>	<b>10,8%</b>
Obligations d'Etat mondiales	+4,9%	3,0%
Obligations d'entreprises mondiales	+5,7%	4,2%

Sources Credit Suisse, Bloomberg  
Rendements couverts en USD, fourchette de données: du 31.12.1997 au 31.12.2020.  
Indices: MCSI World, Refinitiv Convertible Global, ML Global Broad Market Corporate, JPM Broad Government Bond

Les indications de performances historiques et les scénarios de marchés financiers ne constituent pas une garantie des résultats futurs. Il est impossible d'investir dans un indice. La performance de l'indice indiquée ne correspond pas au résultat d'opérations réelles sur des actifs ou des titres dans lesquels il est possible d'investir. Les investisseurs qui poursuivent une stratégie semblable à un indice sont susceptibles d'obtenir des rendements plus élevés ou plus faibles et devront s'acquitter de commissions et de frais qui réduiront les rendements.

## Lisez notre livre blanc pour en savoir plus sur les obligations convertibles

Grâce à leurs caractéristiques uniques, les obligations convertibles représentent une alternative attrayante aux actions et aux obligations classiques, en particulier dans un contexte de marché difficile. Credit Suisse Investment Partners a publié en mars 2021 un livre blanc fournissant de plus amples informations sur cette classe d'actifs attractive. Celui-ci explique le fonctionnement des obligations convertibles, compare les avantages et les risques qui y sont associés, et montre comment intégrer des obligations convertibles dans votre allocation d'actifs.



Télécharger le  
livre blanc

### Risques

- Les investisseurs peuvent perdre une partie ou la totalité du montant investi.
- Les obligations comportent un risque de défaut de l'émetteur, ce qui signifie que le montant peut être uniquement partiellement remboursé ou pas du tout.
- Les rendements du marché des obligations convertibles peuvent être volatils à court terme, ce qui signifie que la valeur des investissements peut considérablement fluctuer.
- Le risque de défaillance des émetteurs augmente dans un contexte de récession.



Veuillez contacter votre conseiller habituel pour toute information complémentaire.

Source: Credit Suisse, sauf mention contraire.

Sauf mention contraire, les illustrations fournies dans le présent document ont été élaborées par Credit Suisse Group AG et/ou ses sociétés affiliées avec le plus grand soin et en toute bonne foi.

Ce document a été rédigé par CREDIT SUISSE GROUP AG et/ou ses filiales (ci-après dénommé «CS»).

Il est fourni uniquement à titre d'information et d'illustration; il ne constitue nullement une publicité, une évaluation, une recherche d'investissement, des recommandations de recherche, des recommandations d'investissement ou des informations recommandant ou suggérant une stratégie d'investissement, et ne contient pas d'analyse financière. En outre, ce document ne constitue pas une invitation ou une offre au public ou à titre privé de souscrire à n'importe lequel des produits ou des services mentionnés ou d'acquies de tels produits ou services. Les indices de référence, dans les limites mentionnées, servent uniquement à des fins de comparaison. Les informations contenues dans le présent document sont des commentaires généraux et ne constituent en rien des recommandations personnelles, des conseils d'investissement, des conseils ou des recommandations en matière juridique, fiscale ou comptable ni toute autre forme de service financier. Elles ne tiennent pas compte des objectifs d'investissement, de la situation financière, des besoins financiers, des connaissances ou de l'expérience de quelque personne que ce soit. Les informations fournies ne sauraient constituer une base pour la prise d'une décision d'investissement, de cession ou de rétention. Le Credit Suisse conseille à toute personne potentiellement intéressée aux éléments décrits dans le présent document de se procurer les informations et les conseils pertinents (notamment en matière de risques) avant de prendre toute décision d'investissement. Les informations contenues dans ce document sont fournies telles quelles à la date de leur rédaction. Pourtant, elles peuvent ne plus être à jour à la date à laquelle le lecteur est susceptible de les recevoir ou d'y avoir accès. Elles peuvent être modifiées en tout temps et sans avis préalable, sans obligation de mise à jour. Dans la mesure où le présent document contient des déclarations sur la performance à venir, celles-ci ont un caractère prévisionnel et sont donc soumises à divers risques et incertitudes. Il convient de relever que les rendements historiques, les performances passées et les scénarios de marché financier ne constituent pas un indicateur fiable de résultats futurs. Des pertes importantes sont toujours possibles. Le présent document n'est pas destiné aux personnes ou aux entités (ni destiné à être distribué à une telle personne ou entité ou à être utilisé par elle) qui sont résidentes, citoyennes d'un (ou se situent dans un) Etat où une telle distribution, publication, disponibilité ou utilisation est contraire au droit ou à la réglementation applicable, ou a pour effet de soumettre le Credit Suisse aux exigences d'enregistrement ou d'autorisation éventuellement en vigueur dans un tel Etat. Le destinataire a été informé qu'une relation d'affaires est susceptible d'exister entre une entité juridique citée dans le présent document et une entité faisant partie du Credit Suisse. Par conséquent, le destinataire a conscience qu'il n'est pas possible d'exclure de potentiels conflits d'intérêts du fait d'une telle relation. Ce document a été rédigé à partir de sources considérées comme fiables par le Credit Suisse, toutefois ce dernier ne saurait se porter garant de leur exactitude et de leur exhaustivité. Il se peut que le Credit Suisse fournisse ou ait fourni au cours des douze derniers mois des conseils ou des services d'investissement en lien avec des sociétés ou des émetteurs mentionnés. Il se peut que le présent document fournisse les adresses de sites Internet ou des liens hypertextes vers des sites Internet. Le Credit Suisse n'a pas examiné le site indiqué en lien et ne saurait être tenu responsable de son contenu. Cette adresse ou ce lien hypertexte (y compris les adresses ou les liens hypertextes vers des documents figurant sur le propre site Internet du Credit Suisse) sont fournis uniquement à toutes fins utiles et à titre informatif, et le contenu du site indiqué en lien ne fait en aucun cas partie du présent document. L'accès à ce site Internet ou l'usage de ce lien hypertexte via ce document ou le site Internet du Credit Suisse, se fait à vos propres risques. Le présent document est destiné uniquement à la personne pour laquelle il a été émis par le Credit Suisse. Sa reproduction intégrale ou partielle sans l'accord préalable du Credit Suisse est interdite.

Copyright © 2021 CREDIT SUISSE GROUP AG et/ou ses filiales. Tous droits réservés.